



# MAIRIE DE BENEVENT L'ABBAYE

## ARRÊTÉ

**Arrêté N° MA-ARE-2026-019**

30 mars 2026

**OBJET : ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR DES TRAVAUX DE COUVERTURE AU 15 RUE DE LA LIBERTÉ DU 1<sup>er</sup> AU 10 AVRIL 2026**

**Demandeur :**  
MC2000  
9 route de Limoges  
23210 MARSAC

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44 et R 225

Vu les articles L 2212.1, L 2212.2 et L 2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande de l'entreprise MC2000 du 30 mars 2026, pour réaliser des travaux de couverture sur le 15 rue de la Liberté, du 1<sup>er</sup> au 10 avril 2026.

**CONSIDÉRANT QUE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU PUBLIC RUE DE LA LIBERTÉ LORS DE CES TRAVAUX, IL Y A LIEU DE RÉGLEMENTER LA CIRCULATION.**

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'autorisation de voirie est donnée à l'entreprise MC2000 pour des travaux de rénovation sur la toiture au 15 rue de la Liberté, du 1<sup>er</sup> au 10 avril 2026.

**ARTICLE 2 :**

La circulation sera alternée rue de la Liberté, au croisement avec la rue de l'Oiseau.

L'entreprise MC2000 aura la charge de la signalisation. Celle-ci sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera publié aux emplacements et conditions habituels.

**ARTICLE 4 :**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5 :**

Monsieur le Maire, Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, M. André MAVIGNER

